

teurs ne sont plus de nos jours les fermiers que j'avais connus ou que le ministre de l'Agriculture connaissait. Ce sont des producteurs agricoles-industriels, dont l'exploitation exige une mise de fonds d'au moins \$100,000, empruntés pour la plus grande partie à un taux d'intérêt de 8 ou 9 p. 100. Il leur faudra payer ces taux s'ils veulent survivre, et les consommateurs sont les seules personnes qui peuvent leur aider à les payer.

Tout ministre de la Consommation digne de ce nom devra songer à des moyens de réduire le coût des capitaux, autrement nous serons aux prises avec de graves difficultés. Pour en revenir à ce que je disais tantôt, au dire du député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand), aucun problème ne se pose, nous ne sommes pas plus mal en point que les États-Unis. Il n'a sans doute pas lu les pages financières donnant un compte rendu de la situation aux États-Unis, mais tout semble indiquer que les États-Unis vont bientôt affronter des difficultés encore plus graves que celles qui se posent en ce moment. Selon toute apparence, les réserves monétaires actuelles sont insuffisantes pour assurer les transactions à la bourse des valeurs—tout semble indiquer qu'il n'y aura pas assez de papier-monnaie pour prévenir une ruée sur les banques, le cas échéant. Le député peut toujours dire que nous ne sommes pas plus mal en point que les États-Unis, mais c'est une piètre consolation, à mon avis. Nous cautions l'autre jour avec des fermiers qui achetaient de l'engrais, produit de la plus haute importance dans tous les domaines de la production agricole.

• (9.50 p.m.)

J'ai noté avec intérêt que les cultivateurs doivent aller aux États-Unis pour acheter une nouvelle sorte d'engrais liquide. Il n'est pas fabriqué aux États-Unis mais à quelques milles seulement des fermes de ces cultivateurs. Cependant, ceux-ci doivent l'acheter aux États-Unis d'une source quelconque et se le faire livrer. Cette source n'est qu'à quelques milles de distance. Certains groupes financiers s'en sont maintenant mêlés et des camions transportent cet engrais liquide en vrac jusqu'à la frontière des États-Unis. Le connaissance est alors signé au bureau des douanes, l'engrais est ramené au Canada et livré aux fermes à une distance de 10 à 20 milles. J'aimerais savoir pourquoi on n'a pas demandé une enquête à la Direction chargée de l'exécution de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. On a dit à ces cultivateurs que ce serait une perte de temps, que, peut-être, les États-Unis ne leur vendraient pas d'engrais s'ils demandaient une enquête. Afin de réduire les coûts de l'agriculture, je pense

que le ministre aurait tout à fait raison de dépenser un peu d'argent pour enquêter là-dessus. On a dit aux fermiers que si cette enquête avait lieu, ils en souffriraient et que par conséquent cela n'en valait pas la peine.

Il y a bien d'autres produits, à part l'engrais, qui devraient faire l'objet d'une enquête. J'ai lu de nombreux rapports de la Direction des enquêtes sur les coalitions au cours des trois ou quatre dernières années et j'admets que les sanctions imposées ne sont qu'une autorisation. Des monopoles scandaleux de ce genre font beaucoup d'argent.

Il n'existe pas de législation efficace contre les coalitions au Canada. Rien ne nous protège des coalitions qui augmentent le prix du bœuf sur le marché.

Il y a quelques minutes, j'ai remarqué que le ministre des Pêches (M. Davis) lisait la dernière page du journal du soir d'Ottawa, et si ma mémoire est bonne—malgré le peu d'attention que j'y ai prêté—on annonce le fromage à 56c. la livre à Ottawa. Normalement, ce fromage se vend dans les magasins d'Ottawa 78c. mais, apparemment, il est en réclame à 56c. Si les magasins agissent ainsi, c'est que le prix du fromage n'est que de 41c. la livre à Belleville. Afin d'éviter de renvoyer le fromage d'Ottawa à Belleville et de payer les frais de transport dans les deux directions afin de l'entreposer, la société préfère le vendre à 56c. la livre et se contenter d'un bénéfice de 15c. la livre.

En vendant le fromage à 56c. la livre, un prix juste—et je prétends qu'on pourrait le vendre encore bien meilleur marché—nous aidons les fermiers qui le produisent, tout en fournissant au consommateur un aliment riche en protéines à un prix raisonnable. Pourquoi ne pas enquêter là-dessus afin de savoir si la marge de profit sur le fromage Cheddar canadien est raisonnable ou non? Je prétends que presque toutes les fromageries du pays se coalisent pour la vente du fromage. En de rares occasions, un grossiste vend à perte pour permettre à un magasin à succursales ou l'autre de faire de la réclame, et cela ne profite qu'à l'exploitant de ce magasin, qui ne se soucie pas du tout de vendre un produit riche en protéines au consommateur.

A mon avis, le consommateur ne devrait pas exiger des produits alimentaires à bon marché si cela pouvait ruiner cette industrie. Je ne pense pas que nous pourrions faire baisser le prix de détail du bœuf; au contraire, il augmentera, parce que nous avons compromis l'élevage du bétail de boucherie, d'où provient évidemment tout le bœuf. Si on abat tous les veaux, on ne peut élever de bœufs.